

Communiqué de presse

Négociation des enseignants

La FSE-CSQ et l'APEQ procèdent à la signature de l'Entente nationale

Québec, le 17 novembre 2021. – C'est aujourd'hui que la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et l'Association provinciale des enseignants du Québec (APEQ-QPAT) ont procédé à la signature des textes finaux du nouveau contrat de travail 2020-2023 des quelque 73 000 enseignantes et enseignants qu'ils représentent au Québec, mettant ainsi un terme à des négociations qui auront duré plus de deux ans. Le président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), M. Éric Gingras, le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, et la présidente du Conseil du trésor, M^{me} Sonia LeBel, étaient également à l'Assemblée nationale pour apposer leur signature officielle après celle effectuée dans les locaux du Comité patronal de négociation (CPN).

« Appuyés par une mobilisation novatrice, dont nous pouvons être fiers, les enseignants ont fait des gains significatifs, notamment sur le plan du salaire, même s'ils demeurent sous la moyenne canadienne. Cependant, nos enseignants nous ont clairement fait savoir qu'ils étaient déçus du peu d'améliorations apportées à la tâche, devenue trop lourde et trop complexe avec le temps. Beaucoup de chemin reste à faire, car nous devons régler cette problématique qui pèse sur les enseignants dans leur quotidien », a fait savoir M^{me} Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ.

« Extraordinairement mobilisés malgré la pandémie, les enseignants nous ont dit qu'ils estimaient avoir obtenu tout ce que le gouvernement était prêt à offrir dans le contexte. Comme la durée de cette entente est de trois ans, nous retournerons vite à la table à dessin pour poursuivre le travail, notamment du côté de la tâche. C'est donc un enjeu important auquel le gouvernement doit s'attaquer, surtout dans un contexte de pénurie où la profession doit être valorisée », a rappelé M^{me} Heidi Yetman, présidente de l'APEQ-QPAT.

Pour sa part, le président de la CSQ, Éric Gingras, soutient que « cette entente est un pas en avant pour l'éducation, mais il reste beaucoup à faire. Nous nous préparons pour une autre ronde de négociations et nous aurons besoin que le gouvernement nous assure de sa volonté de continuer à améliorer le réseau et nos conditions de travail. »

Versements à venir

Avec cette signature, les enseignants peuvent s'attendre au versement d'un premier montant forfaitaire à la mi-décembre, suivi d'un second vers la mi-janvier, de 602,68 \$ chacun pour un équivalent temps plein. S'ajoutera au deuxième montant forfaitaire le versement des augmentations salariales rétroactives au 1^{er} avril 2020. Les enseignants peuvent d'ailleurs prendre connaissance de leur nouveau salaire en consultant l'outil préparé par la CSQ à l'adresse <https://negociation.lacsq.org/calculateur/>.

Les détails de l'Entente seront envoyés prochainement aux enseignants. Rappelons que les augmentations salariales négociées par la CSQ ont pérennisé les montants ponctuels offerts par le gouvernement, ce qui a permis à tous les enseignants du Québec de bénéficier d'augmentations salariales allant de 6,1 % à 14,8 % sur 3 ans.

Parmi les principaux éléments de la nouvelle Entente nationale 2020-2023, on peut notamment trouver, en plus des majorations salariales :

- Un ajout de 225 classes spéciales sur 3 ans dans l'ensemble du réseau;
- La création d'environ 300 nouveaux groupes ordinaires au primaire (FSE-APEQ) dans les milieux difficiles autres que les milieux défavorisés, pour réduire la pression causée par le nombre élevé de plans d'intervention qui s'y trouvent;
- Une part des surveillances au primaire confiée à d'autres corps d'emploi pour que ce temps puisse servir à de l'encadrement;
- Une libération de près de 1000 enseignants mentors (FSE-APEQ) pour favoriser l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants;
- Au préscolaire, la réduction d'une demi-heure des activités de formation et d'éveil sans modification de la durée de la tâche éducative;
- À l'éducation des adultes, l'ajout de l'équivalent de 2 journées pédagogiques supplémentaires;
- Des libérations additionnelles pour la correction des épreuves ministérielles d'une journée par année en 6^e année et d'une demi-journée en 4^e année (FSE-APEQ);
- Un ajout de temps reconnu dans la tâche complémentaire à la formation professionnelle pour suivre la formation et ainsi favoriser l'obtention de la qualification légale;
- Le temps de présence obligatoire à l'école qui passera de 32 à 30 heures en moyenne par semaine.

On peut se rappeler les grandes lignes du contenu de l'entente FSE-APEQ dans l'[Info négo de la FSE-CSQ d'avril 2021](#).

Comme à chaque négociation, les dernières semaines de travail auront été nécessaires pour écrire les textes avec minutie et rigueur en s'assurant que le libellé soit conforme aux principes négociés. Tant la FSE-CSQ que l'APEQ-QPAT tiennent à remercier les équipes de négociation pour leur travail exceptionnel dans

un contexte de pandémie. « Nos équipes expérimentées ont su faire la différence, tout comme les enseignants qui ont fait preuve d'audace avec une grève innovante pour faire entendre leur message. Notre stratégie a porté ses fruits, puisque les enseignants font un pas de plus vers une meilleure reconnaissance de leur profession », ont fait savoir M^{mes} Scalabrini et Yetman.

« En attendant la prochaine négociation, le gouvernement devra toutefois s'attaquer à l'exercice du maintien de l'équité salariale du personnel enseignant, pour lequel il accuse un injustifiable retard dans son processus d'évaluation des emplois pour l'exercice du maintien 2020 et pour lequel les plaintes datant de 2015 ne sont pas encore réglées », ont-elles précisé.

Les négociations du Nord ne sont pas terminées

La FSE-CSQ profite de cette occasion pour déplorer que les négociations pour les enseignants du Nord-du-Québec représentés par l'AENQ-CSQ s'éternisent également par manque de volonté gouvernementale. « Les besoins dans les communautés et dans les écoles criées et inuit sont particulièrement importants. À cet égard, les délais systémiques déraisonnables entourant les négociations du Nord devraient être dénoncés, puisque ce sont les élèves et les enseignants qui en paient toujours le prix. Le gouvernement doit donner des mandats clairs et effectifs à ses représentants », a conclu M^{me} Scalabrini.

Profil

La [Fédération des syndicats de l'enseignement \(FSE-CSQ\)](#) regroupe 34 syndicats représentant plus de 65 000 enseignantes et enseignants de centres de services scolaires et de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et négocie en cartel avec l'[Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec \(APEQ-QPAT\)](#), qui représente les 8 000 enseignantes et enseignants des commissions scolaires anglophones du Québec. Ensemble, elles représentent 73 000 enseignantes et enseignants.

Renseignements

Sylvie Lemieux, attachée de presse FSE-CSQ
418 563-7193
lemieux.sylvie@fse.lacsq.org ;

Julie Montpetit, conseillère en communication APEQ-QPAT
514 249-9653
julie_montpetit@qpat-apeq.qc.ca